



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20001441

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

19 DEC. 2019

DIVISION MONS

N° d'entreprise : 0451.025.254

Dénomination(en entier) : **Mosselman**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Route de Wallonie 4 à 7011 Ghlin

Objet de l'acte : Renouvellement de mandats

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28/06/2019

•Renouvellement du mandat du commissaire

Après avoir délibéré, l'Assemblée décide à l'unanimité des actions présentes ou représentées, de renouveler le mandat de commissaire de la SPRL Celen Pascal Réviseurs d'Entreprises représentée par Monsieur Celen Pascal, et ce, pour une durée de 3 ans prenant fin à l'AG 2021.

Ses honoraires sont fixés à 7.500,00 euros.

Luc Dassonville
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature